

# Droits Economiques, Sociaux et Culturels en Colombie



© PBI Colombia

Selon l'ancienne Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies (HCDH), la Colombie est un pays aux revenus moyens avec un fort niveau d'inégalité. Le pays présente des taux de pauvreté et de pauvreté extrême importants ainsi que des déficiences en matière d'accès à l'alimentation, à la santé et au logement, en lien étroit avec le conflit armé mais pas seulement. Les programmes développés par le gouvernement n'ont pas eu les effets escomptés.

*« Il reste beaucoup à faire pour atteindre progressivement la pleine application des droits économiques, sociaux et culturels ».*

– HCDH, 2013.

*« Rien ne contribuerait plus à l'atteinte des droits économiques, sociaux et culturels des populations les plus affectées par le conflit que sa fin pure et simple ».*

- État colombien, 2013.

*“Le conflit armé interne prolongé coexiste avec une croissance économique durable, ce qui a abouti à une distribution inégale de la richesse, et a placé la Colombie en 2011 comme ‘le second pays ayant la moins bonne distribution des richesses’, selon les données de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL)”.*

Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme, 2013.



© Bianca Bauer

*« Bien que la Colombie ait eu un solide développement économique ces dernières années, nous n'avons pas observé d'amélioration de la vie des colombiens, notamment pour certains groupes particulièrement vulnérables qui continuent de se heurter à de nombreux obstacles pour la pleine jouissance de leurs droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels ».*

Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme, 2013.

## Niveau de pauvreté 2012/2013

Zone	Pauvreté			Extrême pauvreté		
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation
Nationale	32,7	30,6	-2,1	10,4	9,1	-1,3
Rurale	46,8	42,8	-4	22,8	19,1	-3,7

Données en pourcentages

Malgré la diminution de la pauvreté et de la pauvreté extrême, les chiffres confirment les conclusions tirées d'autres indicateurs et montrent que l'Etat colombien doit poursuivre ses efforts pour éradiquer complètement la pauvreté dans le pays.

## Droit à la santé

Le Bureau national du médiateur (Defensoría del pueblo) a identifié une série d'obstacles à l'accès aux services de santé et aux médicaments. Il a constaté notamment que des patients, dont certains étaient atteints du VIH/SIDA, avaient eu à présenter des actions de tutelle devant la Cour Constitutionnelle pour faire valoir leurs droits. Ainsi en 2013, on dénombrait 42 000 tutelles pour des raisons de santé.

Commission Interaméricaine de Droits de l'Homme, *Vérité, Justice et Réparation (Verdad, Justicia y Reparación)*, Décembre 2013. HCDH, *Rapport Annuel 2012*, Mars 2013. HCDH, *Rapport Annuel 2013*, Mars 2014. FIAN, *La Colombie a faim: Etat indolent et communautés en résistance (Colombia con hambre: Estado indolente y comunidades resistentes)*, juillet 2013. Oidhaco, *Situation des DDHH dans la région d'Antioquia*, Février 2013. Données: DANE

## La Locomotive Minière

Les exportations ainsi que l'investissement étranger direct sont concentrés dans le commerce des ressources naturelles (37% des exportations colombiennes vers l'Europe correspondent au commerce du charbon et 40% au pétrole et ses dérivés). Le modèle économique, focalisé sur l'exploitation et l'exportation de matières premières, accentue l'inégalité et affecte la sécurité alimentaire du peuple colombien. En 2013 et 2014, plusieurs manifestations ont été organisées dans différents secteurs avec l'objectif de dénoncer le non-respect des accords signés avec le gouvernement, par exemple dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

Dans son rapport de mars 2013, le HCDH avait averti qu'il « n'avait pas été possible d'identifier une seule bonne pratique » de consultation libre et informée des peuples indigènes ou afro-colombiens, bien que ce soit un droit constitutionnel et obligatoire. Aucun gouvernement n'a appliqué de manière proactive le droit à la consultation préalable des peuples autochtones. Ils les ont exclus de l'examen de questions de fond et ils ont mis en danger leur survie.

Les espaces destinés à l'exploitation minière et des hydrocarbures, ainsi que ceux destinés à la construction de grands barrages, coïncident généralement avec des zones de grande importance écologique. En particulier, ils coïncident avec les territoires des communautés indigènes, afro-colombiennes et paysannes, dans leur majorité dédiées à la production agricole.

Cette politique limite l'accès à la terre et aggrave cette problématique. 6.6 millions d'hectares ont été expropriés ou les exploitants ont été forcés de les abandonner, ce qui a eu des conséquences sur les 5.9 millions de déplacés internes.

Bien qu'après les années 1990 on ait observé que la Colombie a réduit le niveau de malnutrition aiguë pour les enfants de moins de 5 ans comme pour les adultes, la rapidité de résolution de cette problématique s'est ralentie. En ce qui concerne la malnutrition chronique, le taux des personnes affectées en milieu rural (17%) est supérieur à celui du milieu urbain (11.6%).

### Droit au logement

Les grandes villes comme Medellin, deuxième ville du pays, n'ont pas suffisamment de logements disponibles, en particulier dans la périphérie où arrivent la plupart des déplacés. En 2013, 13 664 déplacés sont venus s'installer à Medellin. Ces zones, en plus d'être les plus pauvres, ne reçoivent pas d'investissements sociaux de la part de l'État et ont peu accès aux services publics chez eux. En parallèle, selon la Corporation Juridique Liberté (Corporación Jurídica Libertad), les investissements sociaux sont interdits dans les zones à risques ou bien en dehors du périmètre sanitaire et dans les zones protégées sur le plan environnemental, des zones où le niveau de vie est le plus bas.



© Gert Steenssens / EsperanzaProxima.net

En 2013, le taux de logements qui n'avaient pas accès à l'eau potable était 15 fois plus haut dans les zones rurales que dans les zones urbaines, le taux d'analphabétisme était 3 fois plus haut et le taux d'absentéisme scolaire était 2,6 fois plus haut.

### On peut faire quelque chose !

- En prononçant des déclarations publiques contre la situation alarmante des droits économique, sociaux et culturels en Colombie;
- En exerçant un suivi de la politique commerciale avec la Colombie et en vérifiant le respect des droits économique, sociaux et culturels de la part des entreprises européennes présentes dans le pays ;
- En exhortant le gouvernement colombien à adopter des mesures rapides et irrévocables pour limiter les obstacles au respect et la garantie des droits économiques, sociaux et culturels pour tous et en appliquant des mesures spéciales dans les secteurs les plus vulnérables ou affectés par différents niveaux de discrimination.